

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 27 (1990)
Heft: 984

Rubrik: Le carnet de Jeanlouis Cornuz

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La Suisse, un pays si affreux

Je vous parlais d'*Ouchy mon village*; je vous parlais de *Grandvaux*; je vous parlais du dernier Cherpillod...

Cette semaine, je n'ai vraiment pas envie de rire. Savez-vous ce que j'ai appris?

La reine d'Angleterre — la REINE D'ANGLETERRE! — quatrième fortune mondiale, paraît-il, ne met pas ses petites économies dans une banque suisse. Tel que. Quelle époque!

Là-dessus, le livre de Ziegler, *La Suisse lave plus blanc*. J'ai écouté l'émission de Pivot; j'ai suivi *Table ouverte*. Eh! bien, je dois le dire bien haut: Ziegler, comme le disait Monsieur Surin, est un imposteur! Il exagère épouvantablement. Il calomnie, il diffame. Tenez, ça me rappelait ce pauvre Hoess, le chef du KZ d'Auschwitz. On prétendait qu'il avait tué trois millions et demi de Juifs. Or, vérifications faites, il n'y en avait que deux millions et demi. A peine. Ziegler, c'est le même procédé: il gonfle tout. Aussi, averti par l'exemple d'Auschwitz, moi, de mon côté, je ramène tous ces chiffres qu'il avance. Page 25, il parle d'un marché de la drogue se situant «entre 300 et 500 milliards de dollars par an» — je me dis: entre 200 et 350 milliards. Je réduis d'un tiers - comme pour Hoess. Page 89, il écrit que les trafiquants de drogue ont encaissé en 1988 «une somme estimée supérieure à 60 milliards de francs suisses, dont une grande partie est blanchie en Suisse...». Comme Argan, au début du *Malade imaginaire*, je rabats: 40 milliards. Et je me dis que si le quart est blanchi en Suisse — dix milliards — c'est le bout du monde et c'est déjà pas si mal que ça pour un aussi petit pays que le nôtre.

(«Mais, me disait André Bonnard en 1948, *la Suisse est une grande puissance financière!*» — pour répondre à une objection que je lui faisais).

Un grand moment, lors de l'émission Pivot, quand l'un des contradicteurs de Ziegler lui dit: «*Si la Suisse est un pays si affreux, pourquoi ne vous faites-vous pas Français?*» (argument repris à *Table ouverte*). Et Ziegler de répondre très dignement qu'il aime son pays.

D'un autre côté, impayables, ces Français! Savent pas compter et ont la mémoire courte. Moi, Jeanlouis Cornuz, né en 1922... $22 + 20 = 42$... Juste? J'ai eu vingt ans en 1942. Patriotisme mis à part, mon peu de goût pour la Gestapo a fait qu'à l'époque, je préférerais infiniment être Suisse! $22 + 30 = 52$: nos amis Français se préparaient à la petite fête de Dien Bien Phu... Sans compter l'affaire des piastres, organisée par des gens dont je me persuade qu'ils devaient ressembler plus aux amis de M. Surin qu'à ceux de M. Ziegler. De toute façon, ces choses-là ne sont ni mon fort, ni mon

faible. Je n'y aurais pas été, sans doute, mais le frère cadet d'un ami... le frère aîné d'un élève... Non, je préfère mon pays. $22 + 40 = 62$. 1962, j'avais 40 ans. J'aurais eu très probablement un ou deux élèves, ou sautant sur des mines, ou participant à des ratonnades, ou se voyant couper les... Je n'insiste pas. Ou encore enfermés pendant des mois, des années, comme Henri Martin, ou contraints de se réfugier...chez nous!

Voyez-vous, plus j'y réfléchis, plus je crois que Ziegler et son livre font honneur à la Suisse. Il n'est que de se poser la question: est-ce qu'il aurait pu paraître dans les pays de l'Est? Réponse: non! Chez Pinochet ou chez tel autre dictateur américain? Réponse: non! En France, en Italie? Réponse: oui, bien sûr — mais comme tout le monde parle à la fois et que personne n'écoute, il n'aurait pas eu le même effet. ■

LA DETTE DES PAYS EN DÉVELOPPEMENT

Des solutions imaginables et possibles

(cfr) Un groupe de sages — constitué de représentant des organismes d'entraide, de l'économie privée, de parlementaires de droite et de gauche — a plaché plusieurs mois, l'an dernier, sur l'endettement des pays en développement, à la demande du Département fédéral des finances. Le résultat relève du compromis helvétique: c'est le plus petit commun dénominateur qui est livré au public dans un rapport.

On aurait souhaité que ces têtes bien faites accouchent sur le papier de toutes les solutions possibles et imaginables — qu'elles ont certainement à l'esprit — pour aller au-delà des idées qui circulent dans l'administration et les milieux qui se penchent sur ce problème dans le monde entier. En particulier, le groupe aurait pu analyser plus en détail les causes de l'endettement et la manière de sortir de l'impasse.

A la charge du contribuable

Les solutions proposées sont déjà à l'heure actuelle des classiques, bien qu'aucune n'ait été réalisée sur une large échelle: garantie du service des intérêts, remises de dettes en faveur des pays à faibles revenus, encouragement

des investissements directs et du rapatriement de capitaux, transformation de la dette en fonds de protection de l'environnement, compensation des pertes à l'exportation... Douze mesures au total, y compris des programmes de développement viables et la coopération avec les institutions internationales. Toutes ces actions proposées sont certes bonnes, mais on peut objecter qu'elles sont à la charge des contribuables des pays créanciers, alors que les responsables, c'est-à-dire en premier lieu les gouvernements des pays en développement et en second lieu les exportateurs et les banques, ne sont pas sollicités. Il est vrai que le rapport n'aborde pas les modalités d'exécution de ces mesures. Si le secteur privé est mentionné aux côtés de la Confédération pour «des mesures complémentaires (qui) devraient être